

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du

Jeudi 11 JUIN 2020

*-Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.*

*-Secrétaire de la séance : -Mme Gaëlle SOURDEVAL*

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Lundi 25 MAI 2020 procédant à l'installation des Conseillers Municipaux, à l'élection du Maire et des Adjoints, à la désignation des Conseillers municipaux délégués, des membres des Commissions et des délégués aux divers organismes, Mr le Maire ouvre la séance.**

## **2) Ordre du jour de la séance :**

**a) Approbation du Compte Administratif 2019 :** Mr le Maire présente au conseil Municipal, **les dépenses et recettes effectivement réalisées en 2019**.et données par le compte de gestion approuvé le 5 Mars 2020.

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 447 083.61€ et les recettes à 616 948.13€. En section d'Investissement, les dépenses sont de 331 072.19€ et les recettes de 338 616.80€. Les travaux du plateau sécurisé et parking ont coûté : 161 473.20€ ; le terrain multi sports : 78 796.75€. Un prêt /relais de 100 000€ avait été contracté.

**Le résultat de clôture**, identique à celui du compte de gestion est de : **+ 177 409.13€**. A savoir : 7 544.61 € en Investissement et 169 864.52 € en Fonctionnement ; les restes à réaliser sont de 12 260€.

**Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le Compte Administratif 2019 et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement : -4 715.39€ en recette d'Investissement et -165 149.13€ en excédent reporté.**

**b) Budget Primitif 2020 :** Mr le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour le budget 2020 qui s'équilibre en recettes et dépenses à : **- 737 132€ en Fonctionnement et- 312 710€ en Investissement.**

### **§. En dépenses d'investissement, il est prévu principalement :**

1. Le remboursement du prêt/relais : -100 000€
2. Une rénovation de voirie (Val du bois, bas de la rue des creuses, impasse rue des Tilleuls, allée piétonne) : -55 000€
3. L'Acquisition de matériel divers : -6 100 €
4. L'Achat de terrains (pour la Défense Incendie) : -7 000€
5. Des Travaux sur bâtiments : -65 000€
6. Des Opérations d'Ordre : -40 000€ (dont 30 000€ pour le local commercial et le local de stockage rue du stade et 10 000€ pour la remise en état du chemin de la Vallée du Parc)

### **§. En recettes d'investissement :**

- 1.le virement de la section de Fonctionnement est de : - 223 510.13€
- 2.Les subventions sont de : - 51 552.75€
3. les dotations, excédent et FCTVA sont de : - 37 647.12€

### **§. En dépenses de Fonctionnement :**

1. Les charges à caractère général (achats, services, maintenance, frais divers,...) : -160 649.87€
2. Les charges de Personnel, cotisations : - 250 477€
3. Les subventions, le CCAS, les Indemnités : - 60 450€

4. Les Intérêts sur les prêts : -10 110€
5. Le reversement à la CCPL : -15 500€
6. Le virement à l'Investissement : - 223 510.13€

**§. En recettes de Fonctionnement :**

1. Produits des services : -16 149.87€
2. Impôts et taxes : - 227 000€
3. Dotations et participations : - 199 333€
4. Locations : -2 000€
5. Don de Mr LOUIS : - 85 500€
6. Excédent 2019 : -165 149.13€

**Après délibération, le Budget 2020 est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

**c) Subventions :** Après délibération, il est décidé d'attribuer au CCAS : **-3 850€** pour équilibrer son propre budget. Le montant de toutes les autres subventions est inchangé par rapport à 2019.

**d) Vote des Taxes d'Imposition :** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide de ne pas modifier les taux de 2019**, à savoir **-Taxe Habitation : 12% ; Taxe foncière non bâti : 42.59% et Taxe foncière bâti : 16.50%.**

**e) Investissements 2020 :** Mr le Maire informe l'assemblée que des devis ont été demandés aux entreprises DUCROCQ TP, COLAS et EIFFAGE pour les travaux de voirie. Un quantitatif sera réalisé par Mr C LECLERCQ.

La somme de 65 000€ attribuée aux bâtiments est **une réserve pour d'éventuels travaux sur l'église et les Chapelles** (souhait de Mr LOUIS suite à son don).

L'achat d'une **grosse débrousaieuse** est envisagé. Mr le Maire contactera diverses sociétés afin d'obtenir des propositions de prix.

**f) Gérance du local commercial avec « 1 000 Cafés » :** Mr le Maire donne quelques informations sur l'évolution du dossier. Les gérants retenus par la structure seront connus très prochainement. Une réunion de présentation avec la population sera programmée début Juillet.

**e) Questions diverses :**

**1. L'organisation ou non d'un Centre de Loisirs en Juillet est évoqué.** Après débat, il est décidé de réaliser un sondage auprès des parents afin de connaître le nombre d'enfants de 3 à 11 ans qui y participeraient. Par ailleurs, le protocole sanitaire y serait strictement appliqué.

**2. Le maintien des festivités de la Ducasse les 25/26/27 Juillet** est aussi débattu. Le Comité des Fêtes n'organisera pas la brocante du Dimanche. La randonnée pédestre du samedi soir pourrait éventuellement se dérouler avec des départs différés. Mr Le Maire contactera la société en charge du Feu d'Artifice qui semble également compromis. Une décision finale interviendra après réception des consignes du gouvernement sur l'étape 3 du déconfinement.

**3. Mr le Maire donne les dernières informations reçues concernant le pylône pour la téléphonie mobile.** Début Juillet, on connaîtra l'Opérateur qui prendra en charge son installation. Celle-ci peut durer entre 12 et 24 mois. Dans l'idéal et pour plus de rapidité, il faudrait trouver un terrain viabilisé. **Toute proposition est la bienvenue !**

Le Maire, C TELLIER.